

Il faut rappeler tout d'abord que le corps des Ingénieurs de Recherche, largement défavorisé lors des avancées appliquées aux autres corps, attend encore les mesures statutaires, indiciaires ou de restructuration qui lui permettraient de progresser de façon nécessaire et cohérente par rapport aux diverses communautés.

Une reconnaissance large des compétences et des responsabilités confiées à ces personnels pourrait être complétée et concrétisée par la mise en application des solutions d'optimisation, favorables à leur carrière, proposées aux différentes instances.

Bien que l'association soit récente, avec une existence "officielle" depuis le 15 janvier 2000 seulement, diverses actions ont déjà été entreprises, et d'autres sont en cours.

En complément des actions 'négociées' menées depuis toutes ces années, fondées sur des dossiers de constats d'avancées d'autres corps et des propositions de solutions :

- réunions avec les conseillers du ministre de l'éducation nationale,
- réunions avec la Direction des Affaires Financières (DAF),
- réunions avec la Direction des Personnels,
- réunions au cabinet des ministres,

peu de résultats obtenus malgré des demandes justifiées et une mobilisation constante, avec signature d'une première pétition nationale, en mars 2001, et des actions diverses décidées en assemblée générale.

Actions de [2i]R

Écrit par La Présidente

Initié par la Présidente de l'association, le recours pour abus de pouvoir dénonçait une circulaire ministérielle interdisant de se présenter aux concours organisés au titre du corps auquel le candidat appartenait déjà.

Cette mesure était totalement pénalisante pour les Ingénieurs de Recherche, dont les concours pour la 1^{ère} et la hors classe sont, de par les textes réglementaires, obligatoirement externes, et auxquels ils ne pouvaient plus se présenter.

Le Conseil d'Etat, par une décision du 2 février 2005, a annulé cette circulaire.

C'est une réelle avancée, dont la fonction publique a étendu l'application à tous les fonctionnaires.

- réunions au nouveau cabinet de Valérie Pécresse,
 - dossiers de soutien des revendications,
 - contribution écrite pour la commission Schwartz,
 - participations à des groupes de travail,
 - et, en cours : actions nouvelles décidées en congrès.
-

Nous poursuivons nos actions avec détermination pour que les IR aient la place et la carrière qui devraient être les leurs depuis toujours.

Actions de [2i]R

Écrit par La Présidente

La participation et le soutien des Ingénieurs de Recherche de plus en plus nombreux, formalisés par leur adhésion à l'association, nous encouragent et nous confirment que nos demandes les concernent tous.

**Si vous n'avez pas encore adhéré nous vous attendons.
TOUS, ENSEMBLE, NOUS REUSSIRONS !**

